

Assemblée générale annuelle du 28 mars 2014 de « l'Association pour le français à Clarens » PROCES VERBAL

L'Assemblée générale annuelle 2014 commence à 19h20 à la Virgule à Clarens.

Nombre de participants : 18 personnes

Nombre de membres ayant droit de vote : 17 personnes.

Madame Susanne Freitas, membre du comité, préside la séance en l'absence de la présidente ad interim, Madame Senait Beraki.

Monsieur Laurent Fasnacht prend des notes en vue de rédiger le procès verbal.

Introduction

Madame Ann Fasnacht, responsable de formation et coordination, salue l'assemblée.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Ouverture de l'AG
2. Désignation des scrutateurs
3. Adoption du PV de l'AG constitutive du 5 juin 2013 (*disponible sur le site*)
4. Rapports annuels d'activité et de gestion par le comité, présentation du bilan et des comptes annuels après préavis des vérificateurs de comptes : approbation et décharge
5. Budget de l'année scolaire 2014-2015 : présentation et approbation
6. Élections complémentaires au comité
7. Fixation des cotisations annuelles
8. Propositions individuelles et divers
*à présenter par écrit jusqu'au 18 mars 2014
au Comité, info@francais-clarens.ch*
9. Clôture de la partie officielle

1. Ouverture de l'AG : Accueil et ordre du jour

Madame Freitas salue les personnes présentes et regrette l'absence de nombreux membres qui se sont excusés (notamment pour des raisons professionnelles, familiales ou de santé).

Elle explique le déroulement de la soirée, en deux parties : la partie officielle suivie d'un apéritif.

Madame Freitas remercie la Commune de Montreux pour la mise à disposition de la Virgule et Monsieur Julien Jaunin et ses stagiaires pour leur soutien logistique et la préparation de la salle, ainsi que l'AIC pour les chaises supplémentaires et toutes les personnes qui ont apporté leurs spécialités. Elle remercie Monsieur Laurent Fasnacht pour la prise de notes pour le PV de cette AG.

Elle s'assure que les personnes présentes ont reçu le document contenant l'OJ, la liste des candidats à l'élection complémentaire au comité, le compte de résultat 2013-2014, ainsi que le budget 2014-2015.

2. Désignation des scrutateurs :

Madame Freitas donne la composition de l'assemblée : 18 personnes, dont 17 sont membres et ont un droit de vote. La majorité simple est donc de 9 votes.

Elle désigne deux scrutatrices : **Madame Sanije Tahiri Piquerez** et **Madame Antígona Mustafa**.

Elles sont acceptées par l'assemblée.

L'assemblée accepte, à l'unanimité, de ne pas procéder à un décompte précis des voix en cas de majorité nette.

3. Adoption du PV de l'AG constitutive du 5 juin 2013

Le PV étant à disposition des membres de l'association sur le site internet depuis le mois de juin, il est proposé de renoncer à sa lecture.

Personne n'en demande la lecture et le PV est adopté unanimement.

4. Rapports annuels

Les rapports annuels suivants sont présentés successivement, suivi, chaque fois, de la possibilité de poser des questions à l'auteur du rapport.

- **Rapport d'activité et de gestion par Madame Ann Fasnacht au nom du comité**

Madame Fasnacht rappelle que l'Association a été créée, il y a dix mois, le 5 juin 2013, par une quarantaine de membres. Actuellement, après 7 mois d'activité réelle, elle compte 112 membres de 39 pays, dont la grande majorité habite Clarens.

L'association organise 4 cours hebdomadaires de français suivis par un total de 38 participants : un cours débutant, un intermédiaire, un sur la Suisse et un consacré à l'écrit pour des personnes parlant couramment le français. Elle constate de fréquentes demandes d'information et d'inscription pour les cours et l'association.

Quant aux « activités autour du français », 4 activités principales ont lieu régulièrement : les promenades avec Isabel (1 fois / mois), les mini-conférences (4 jusqu'ici : Monsieur André Chaney sur l'histoire de Clarens, Monsieur Julien Jaunin de l'Animation Jeunesse, l'Adjudant Pierre-André Emery de Police Riviera et Madame Irina Gote, présidente du Conseil communal de Montreux), l'activité Ethno-couleurs de danse et de costumes avec Sanije et Antígona (4 fois) et une nouvelle activité prometteuse, l'atelier « cuisine de mon pays » qui s'est tenu une première fois dans la cuisine scolaire de Vinet autour de la cuisine brésilienne.

Une fête de fin d'année a eu lieu en décembre.

Nous sommes en bonne voie de consolidation du fonctionnement du comité et de l'administration de l'association. Nous entretenons de bonnes relations avec d'autres associations et acteurs locaux et participons activement aux différents groupes de préparation de la future Maison de Quartier de Clarens, en nous réjouissant d'y emménager prochainement.

- **Présentation du compte de résultat par Madame Susanne Freitas au nom du comité se basant sur le tableau distribué.**

- **Présentation du rapport des vérificatrices des comptes par Mme Christiane Heiniger**

Le rapport est en annexe. Madame Christiane Heiniger apporte les salutations de la Paroisse réformée et de sa pasteure Madame Nellike de Boer et remercie les personnes présentes de leur engagement.

Elle propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés, d'en donner décharge au caissier et de prendre acte du présent rapport.

Aucun complément d'information n'est demandé sur les différents rapports présentés.

Madame Freitas demande à l'assemblée de bien vouloir approuver l'ensemble des rapports, ce qui est fait à l'unanimité.

5. Présentation et approbation du budget

Madame Freitas présente le budget pour l'exercice 2014-2015. Il n'y a pas de questions.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

6. Élections complémentaires au Comité

Selon les statuts, le comité est élu pour une période de deux ans. Cependant, plusieurs membres du comité n'ont plus la disponibilité pour continuer ce mandat et ont fait part de leur souhait de quitter leur fonction.

Les personnes suivantes ont désiré quitter le comité :

Madame Maria-Mercedes Debétaz

Madame Rohini Kali

Madame Zacharoula Karamariti-Miller

Madame Lucia Markotic

Madame Anne-Claude Renard

Monsieur Ganes Thiyagaraja

Les personnes suivantes restent au comité :

Madame Senait Beraki

Madame Ann Fasnacht

Madame Susanne Freitas

Monsieur Haadi Mohamed Nur

Madame Freitas les remercie, toutes et tous, pour leur travail au sein du comité.

Le comité a reçu, dans les délais fixés, plusieurs candidatures pour compléter l'équipe, et après entretien, recommande leur élection.

Les personnes suivantes se sont portées candidats à cette élection complémentaire et désirent prendre la responsabilité de membre du comité :

Monsieur Samuel Berhanu

Monsieur Luis Castillo

Madame Barbara De Aragao Silva

Monsieur André Borges da Silva

Monsieur Shahzad Qaiser Chaudhry

Madame Futsummerhan Gebremariam

Madame Katia Roduit Santos

Ces personnes se présentent brièvement.

Le comité est élu, en bloc, à l'unanimité.

Le comité est donc constitué des membres suivants :

Monsieur Samuel Berhanu, président

Monsieur Luis Castillo, caissier

Madame Ann Fasnacht, responsable de formation et de coordination

Madame Barbara de Aragao Silva

Madame Senait Beraki

Monsieur André Borges da Silva

Monsieur Shahzad Qaiser Chaudhry

Madame Susanne Freitas

Madame Futsummerhan Gebremariam

Monsieur Haadi Mohamed Nur

Madame Katia Roduit Santos

Les **vérificatrices de comptes, Madame Milena Gyurova et Madame Christiane Heiniger** ont accepté de poursuivre leur mandat.

7. Fixation du montant des cotisations

Le comité propose de garder le montant des cotisations annuelles inchangé. Pour la période d'août 2014 à juillet 2015, tous les membres payent 10.- par année (somme symbolique à la portée de tous) et les membres actifs (personnes qui suivent un cours) s'acquittent d'une cotisation annuelle de 200.-

Les montants de ces cotisations sont acceptés par vote, à l'unanimité.

8. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'a été reçue à l'avance et la parole n'est plus demandée.

9. Conclusion

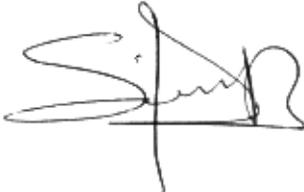
Madame Freitas déclare la partie officielle terminée, à 20h05, et passe la parole au nouveau président.

Monsieur Samuel Berhanu, président, remercie les membres de l'association de leur participation et leur engagement et se réjouit de travailler avec eux.

Clarens, le 4 avril 2014

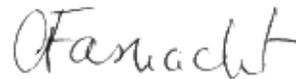
Le président :

Samuel Berhanu



La rédactrice :

Ann Fasnacht



Christiane Heiniger
Ch. du Chantey 15
1817 Clarens

**Rapport de la commission de gestion pour
« l'Association pour le français à Clarens »**

Mesdames, Messieurs,

La soussignée, membre de la commission de gestion avec Mme Milena Gyurova, qui n'a pas pu être présente, a procédé le jeudi 20 mars dernier au secrétariat paroissial, au contrôle des comptes de l'association pour l'année 2013.

J'ai vérifié le résultat des comptes en effectuant des sondages dans la comptabilité et j'ai obtenu tous les renseignements désirés.

L'exercice présente un bénéfice de Fr. 1'361.55.

Je tiens à remercier M. Luis Castillo pour son travail consciencieux qui a nécessité un grand investissement.

Egalement un tout grand merci à Mmes Ann Fasnacht et Suzanne Freitas, ainsi qu'à M. Samuel Berhanu.

Je propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés, d'en donner décharge au caissier et de prendre acte du présent rapport.

Christiane Heiniger



Clarens, le 24 mars 2014